

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
MARDI 12 MARS 2019**

- **Début de séance : 19h00**
- **Secrétaire : B. FAVARO**
- **Présents : B. ADAM, F. BON, Ch. BULAT, Ch. DORLODOT, D. DUQUENNE, Cl. DUPONT, B. FAVARO, S. MARELLE**
- **Procurations : D. DOUYLLIEZ donne procuration à B. ADAM**
- **Absents : S. BLAREAU, Ph. LOISEAU**

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 février 2019**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 12 février 2019.

**Approbation de l'ordre du jour**

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité l'ordre du jour.

**Travaux salle communale**

Après le contrôle des services de la sous-préfecture dans la salle communale, la commission *Aménagement Urbain* se réunira pour déterminer les travaux à envisager.

**Demande de subvention « Villages et Bourgs » pour la salle communale**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à souscrire une demande de subvention (Villages et Bourgs) pour réaliser les travaux de la salle communale. L'assemblée délibérante vote cette décision à l'unanimité.

**Travaux au Quesne au Leu**

Les travaux au Quesne au Leu devraient reprendre en mars.

**Subvention aux « Amis d'Audignies »**

Le conseil municipal vote une subvention de 500 € pour l'association « Les Amis d'Audignies ».

### **Compte de gestion 2018**

Clôture exercice 2017	321 952,29
Résultat 2018 Investissement	- 259 667,22
Résultat 2018 Fonctionnement	58 431,11
<b>TOTAL</b>	<b>120 706,18</b>

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2018.

### **Compte administratif 2018**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Fonctionnement	150 484,20	92 053,09
Investissement	88 514,85	348 182,07
Report 002 (2017)	208 597,47	
Report 001 (2017)	113 344,82	
	<b>560 941,34</b>	<b>440 235,16</b>

Clôture 2018 : 120 706,18 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2018.

### **Budget primitif 2019**

Fonctionnement :

<b>Dépenses</b>			<b>Recettes</b>		
011	Charges à caractère général	56 600,00	70	Produits des services	500,00
012	Charges de personnel	26 300,00	73	Impôts et taxes	101 800,00
014	Atténuation des produits	0,00	74	Dotations, subventions	32 400,00
65	Autres charges	50 130,00	75	Autres produits	4 300,00
66	Charges financières	4 500,00			
67	Charges exceptionnelles	1 470,00			
	<b>Total</b>	<b>139 000,00</b>		<b>Total</b>	<b>139 000,00</b>
023	Excédent de fonct.	267 028,58	002	Excédent de fonct.	267 028,58
	<b>Total</b>	<b>406 028,58</b>		<b>Total</b>	<b>406 028,58</b>

Investissement :

<b>Dépenses</b>			<b>Recettes</b>		
20	Immobilisations incorp.	600,00	10	FCTVA	1 100,00
21	Immobilisations corp.	162 847,37	021	Vir. Excédent fonct.	267 028,58
16	Emprunts	19 000,00	041	Opérations patrimoniales	139 688,80
041	Opérations patrimoniales	139 688,80	RAR	Restes à réaliser (subv.)	60 641,19
001	Solde exécution négatif	146 322,40			
	<b>Total</b>	<b>468 458,57</b>		<b>Total</b>	<b>468 458,57</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2019.

**Convention tripartite DPD (Délégué à la Protection des Données).**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord, la communauté de communes du Pays de Mormal et la commune d'Audignies, relative à la mise à disposition, d'un agent du centre de gestion de la fonction publique territoriale pour une mission de délégué à la protection des données (DPD) dans les organismes publics.

**Transfert de la compétence eau aux intercommunalités**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la loi NOTRe de 2015 avait rendu obligatoire le transfert de la compétence eau aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de s'opposer au transfert obligatoire de la compétence eau au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

***Fin de séance : 20h40***